

LUXEMPART
société anonyme
12, rue Léon Laval, L-3372 Luxembourg
RCS B27846
(la « Société »)

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de LUXEMPART du lundi 25 avril 2022

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur François Tesch, Président Exécutif (le « **Président** ») qui désigne Madame Betty Kizimalé-Grant pour remplir les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.

Le Président expose et l'Assemblée constate que :

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation d'un ou plusieurs scrutateurs et d'un secrétaire pour la formation du bureau de l'assemblée.*
3. *Compte-rendu sur d'éventuels conflits d'intérêts de nature patrimoniale*
4. *Présentation des principaux développements et risques rencontrés par la Société durant l'exercice 2021 et perspectives*
5. *Présentation des résultats financiers*
6. *Examen du rapport de gestion sur les comptes annuels et consolidés ainsi que de la déclaration de gouvernance d'entreprise pour l'exercice 2021*
7. *Présentation des rapports d'audit du réviseur d'entreprises agréé*
8. *Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021*
9. *Affectation du résultat de l'exercice 2021*
10. *Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021*
11. *Décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2021*
12. *Compte-rendu des émoluments alloués aux administrateurs-délégués durant l'exercice 2021*
13. *Approbation du rapport annuel de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2021*
14. *Renouvellement du mandat de M. Pierre Drion en tant qu'administrateur de la Société pour une durée d'un an*
15. *Renouvellement du mandat de M. François Gillet en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
16. *Renouvellement du mandat de M. John Penning en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
17. *Renouvellement du mandat de M. François Tesch en tant qu'administrateur de la Société pour une durée d'un an*
18. *Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice 2022 et fixation de sa rémunération*

19. Autorisation de la Société d'acquérir des actions propres

20. Divers

- II. L'ensemble des documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation à tous les actionnaires nominatifs de la Société le 25 mars 2022. L'annonce de la convocation à l'Assemblée générale annuelle a été faite au Recueil électronique des Sociétés et Associations et au *Luxemburger Wort*. Le 25 mars 2022, les documents relatifs à l'Assemblée ont été publiés sur le site internet de la Société : www.luxempart.lu.
- III. À ce jour le capital social de la Société est représenté par 20.700.000 actions et en vertu de l'article 29 des statuts de la Société, chaque action donne droit à une voix. Le nombre total des droits de vote s'élève à ce jour à 20.135.765 considérant que la Société détient 564.235 actions propres à ce jour.
- IV. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires d'actionnaires et les membres du bureau, restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal. Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés. Il résulte de la liste de présence que 14.045.670 actions sont présentes ou représentées.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

1. Listes de présence, quorum et adoption de l'ordre du jour

Première résolution :

L'Assemblée générale approuve l'ordre du jour.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

1. Désignation d'un ou plusieurs scrutateurs et d'un secrétaire pour la formation du bureau de l'assemblée.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale désigne M. Alain Huberty comme scrutateur qui forme avec le secrétaire et le président le bureau de l'Assemblée générale.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

2. Compte-rendu sur d'éventuels conflits d'intérêts de nature patrimoniale

Aucun conflit d'intérêt de nature patrimoniale n'a été recensé au sein du Conseil d'Administration durant l'exercice social 2021.

3. Présentation des principaux développements et risques rencontrés par la Société durant l'exercice 2021 et perspectives

M. John Penning et M. Olaf Kordes, administrateurs délégués de la Société ont présenté à l'Assemblée les principaux développements et risques rencontrés par la Société durant l'exercice social 2021 ainsi que les perspectives.

4. Présentation des résultats financiers

M. Alain Huberty, membre du comité de direction de la Société, présente à l'Assemblée les résultats financiers de la Société pour l'exercice social 2021.

5. Examen du rapport de gestion sur les comptes annuels et consolidés ainsi que de la déclaration de gouvernance d'entreprise pour l'exercice 2021

L'Assemblée dispense le Président de la lecture du rapport gestion et de la déclaration de gouvernance d'entreprise pour l'exercice 2021 dont les principaux éléments ont été présentés lors de l'examen des points 4 et 5 de l'ordre du jour.

6. Présentation des rapports d'audit du réviseur d'entreprises agréé

M. Ravasio, associé au sein de KPMG Luxembourg S.A., présente les rapports du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés de la Société pour l'exercice 2021.

7. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021

Troisième résolution :

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de la Société pour l'exercice 2021 reproduits dans les rapports du réviseur présentés lors de l'examen du point 7 de l'ordre du jour.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

8. Affectation du résultat de l'exercice 2021

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat net de l'exercice 2021 conformément aux indications figurant dans le tableau ci-dessous.

Affectation du résultat	EUR (€)
Résultat net 2021	159.821.982,58
Bénéfice reporté	+ 35.500.367,25
Résultat distribuable 2021	= 195.322.349,83
Paiement d'un dividende de € 1,80/action à 20.125.265 actions (20.700.000 actions moins 574.735 actions auto-détenues (au 25 mars 2022))	- 36.225.477
Transfert au poste "Bénéfice reporté"	- 40.000.000
Autres réserves disponibles	- 119.096.872,83
Résultat 2021 non distribué	0

Ont voté pour :	14.045.620 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	50 actions

10. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale approuve les comptes consolidés pour l'exercice 2021 reproduits dans les rapports du réviseur présentés lors de l'examen du point 7 de l'ordre du jour.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

11. Décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2020

Sixième résolution :

L'Assemblée générale donne décharge aux 13 administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2021.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

12. Compte-rendu des émoluments alloués aux administrateurs-délégués durant l'exercice 2021

M. Alain Huberty, membre du comité de direction de la Société, rend compte à l'Assemblée de la rémunération perçue par les administrateurs-délégués de la Société durant l'exercice 2021, laquelle est exposée dans le rapport annuel de rémunération présenté au point 13 de l'ordre du jour.

13. Approbation du rapport annuel de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2021

Septième résolution :

L'Assemblée générale décide à titre de vote consultatif d'approuver le rapport annuel de rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2021, tel que reproduit dans la déclaration de gouvernance d'entreprise pour 2021.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

14. Renouvellement du mandat de M. Pierre Drion en tant qu'administrateur de la Société pour une durée d'un an

Huitième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Pierre Drion comme administrateur de la Société pour une durée d'un an se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

15. Renouvellement du mandat de M. François Gillet en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Neuvième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. François Gillet comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

16. Renouvellement du mandat de M. John Penning en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Dixième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. John Penning comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

17. Renouvellement du mandat de M. François Tesch en tant qu'administrateur de la Société pour une durée d'un an

Onzième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. François Tesch comme administrateur de la Société pour une durée d'un an se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

20. Nomination du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice 2021 et fixation de sa rémunération

Douzième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg, Société Anonyme comme réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2022 comme recommandé par le Comité d'audit, de compliance et des risques de la Société (« Comité d'Audit ») le 21 mars 2022, et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprise aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier et ce, après avoir pris acte que le Comité d'Audit a approuvé une estimation des frais et honoraires pour le réviseur de 110.000 euros (HT) pour l'exercice 2022.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

21. Autorisation de la Société d'acquérir des actions propres

Treizième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler l'autorisation du Conseil d'administration d'acquérir les propres actions de la Société conformément aux conditions fixées par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales (« LSC ») concernant le rachat d'actions propres par une société anonyme (article 430-15 LSC) et l'achat d'actions de la Société par d'autres sociétés du groupe LUXEMPART (article 430-23 LSC).

L'Assemblée décide d'adopter les modalités de rachat suivantes :

- Le pair comptable des actions rachetées, y compris les actions que la Société aurait acquises antérieurement et qu'elle a toujours en portefeuille, ne pourra dépasser 30% du capital souscrit ;
- L'autorisation est valable à compter du 25 avril 2022 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant lieu en 2023 ;
- Prix minimum par action : € 1,00 / Prix maximum par action : € 150,00 ; et
- Le prix peut être payé en nature (p.ex. : échange d'actions).

L'Assemblée décide en outre de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation au comité de direction de la Société, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Ont voté pour :	14.045.670 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

22. Divers

Le point divers concerne les questions posées par les actionnaires durant la séance sans pour autant requérir de vote.

Handwritten signatures and initials in blue ink.

Plus aucun sujet n'étant abordé, le Président clôture l'Assemblée à 12h47 (heure de Luxembourg).



Signé François TESCH
Le Président



Signé Betty KIZIMALE-GRANT
Le Secrétaire



Signé Alain HUBERTY
Le Scrutateur